

33^{ème} Open de Franconville 2022

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 :

L'Echiquier de Franconville Val Parisis organise le 33^{ème} Open de Franconville le dimanche 25 septembre 2022 dans la salle Saint-Exupéry à Franconville (95130).

Article 2 :

Les règles du Jeu sont les dernières règles du Jeu d'Echecs diffusées par la FIDE.

Les appariements se font au Système Suisse assistés par informatique à l'aide du logiciel PAPI d'Erick Mouret.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs dont le classement rapide FIDE/FFE est strictement inférieur à 2400 et qui auront réglé leurs droits d'inscription avant le dimanche 25 septembre 2022 à 9h30. Il est nécessaire de pointer sa présence avant 9h30 sans quoi les joueurs ne seront pas forcément appariés à la 1^{ère} ronde. Les retardataires pourront être soit appariés manuellement à la discrétion de l'arbitre à la ronde 1 ou bien ils rentreront à la ronde numéro 2.

Article 3 :

Cadence : **12 minutes + 3 secondes / coup**

Article 4 :

Horaires de Jeu :

Pointage des joueurs: 9h – 9h30

Ronde 1 : 10h00

Ronde 2 : 10h50

Ronde 3 : 11h40

Petite Pause déjeuner

Ronde 4 : 13h00

Ronde 5 : 13h50

Ronde 6 : 14h40

Ronde 7 : 15h30

Ronde 8 : 16h20

Ronde 9 : 17h10

Remise des prix : 18h

Vérification des licences :

Tous les joueurs non licenciés et qui ne pensent pas en souscrire une, auront une licence B offerte par le club organisateur.

Clôture des inscriptions : Le dimanche 26 septembre 2021 à 9h30

Clôture du Tournoi : Cérémonie de remise des prix le dimanche 26 septembre 2021 à 18h dans la salle du tournoi.

Affichage des appariements dans la salle de tournoi 5 minutes avant chaque ronde.

Article 5 :

Droits d'inscriptions :
(voir affiche)

Liste des Prix : La liste officielle des prix distribués, figurant en annexe, sera affichée dans la salle de jeu avant le début de la 4^{ème} ronde. Les prix spéciaux ne sont pas cumulables avec le classement général. Les prix au classement général seront départagés à la place.

Les personnes absentes lors de la remise des prix ne pourront prétendre à recevoir leur prix du fait même de leur absence.

Article 6 :

Départage des ex aequo :

1. Buchholz Tronqué
2. Cumulatif
3. Performance

Article 7 :

- Avoir une attitude convenable
- Parties interdites dans la salle de jeu entre chaque ronde
- Signalement des abandons non justifiés au Directeur des titres et Sanction pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers
- Interdiction de fumer dans la salle de jeu
- Les détenteurs de téléphones sont priés d'éteindre leur appareil sous peine de sanction

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Article 8 :

Arbitre Principal : **Jérôme APPENDINO** (J11041), Arbitre Open 2

Arbitre(s) Adjoint(s) : **Iryna PUZENKO** (S54159), Arbitre Club
Laure ESTIN-CHARBONNEL (S56202), Arbitre Club Stagiaire
Tom DOUILLET (D59400), Arbitre Club Stagiaire

Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Arbitre Principal

Jérôme APPENDINO

